

Paris, le 30 mars 2021

## Freinage supplémentaire contre l'épidémie de covid-19 : l'APVF demande des mesures proportionnées, territorialisées et concertées

Dans la perspective des annonces imminentes relatives à l'évolution des mesures de protection contre l'épidémie de covid-19, le Bureau de l'Association des Petites Villes de France, présidée par Christophe Bouillon, Maire de Barentin, et dont Loïc Hervé, sénateur de Haute-Savoie, est le Président délégué, réuni ce jour, **appelle le Gouvernement à conserver une approche territorialisée**, certains départements connaissant un taux d'incidence bien moindre que les autres. La centralisation de fait du pouvoir ne doit pas imposer des réflexes uniformisateurs et des mesures identiques sur l'ensemble du territoire national. Si un confinement strict apparaissait justifié dans certains départements gravement touchés, les maires de petites villes témoignent en revanche que son acceptabilité par la population ne serait pas garantie dans les départements où le taux d'incidence reste, à ce jour, modéré. Dans le cadre du pilotage nécessairement fin de la lutte contre l'épidémie de covid-19, **territorialisation et proportionnalité** des mesures doivent aller de pair.

Quant aux écoles, outre la nécessité d'assurer une vaccination rapide des personnels enseignants, le Bureau de l'APVF insiste sur la nécessaire **anticipation des fermetures** d'établissements : les maires ne peuvent pas être abandonnés par l'Etat dans l'accompagnement des mineurs qui se trouveraient désœuvrés, en particulier dans les quartiers défavorisés. Les légitimes questions des parents doivent trouver des réponses **concertées et anticipées**. A tout le moins, le « mode d'emploi » d'une fermeture d'école doit être défini en concertation entre l'Etat et les élus locaux, afin que l'ensemble des pouvoirs publics soit mobilisé et prenne le relais de l'Education nationale, dans l'intérêt des jeunes et de leur famille.

Enfin, concernant la vaccination de la population, le Bureau de l'APVF rappelle que les maires ont pris à bras-le-corps le déploiement des centres, en candidatant, parfois en vain, pour leur installation et en mettant à disposition les moyens matériels, humains et financiers de la commune. Le Bureau de l'APVF constate, certes, une accélération bienvenue des livraisons de vaccins dans les régions les plus touchées par la troisième vague, mais il demande au Gouvernement qu'une consigne claire soit désormais donnée aux Agences Régionales de Santé (ARS) afin qu'elles accompagnent les communes dans l'organisation et le fonctionnement de leurs centres de vaccination, notamment via la mobilisation des médecins volontaires. Les maires, garants du dernier maillon de la chaîne vaccinale, ne peuvent être livrés à eux-mêmes dans ce moment crucial.

### Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)

Pierre LOSSEROY, Conseiller santé – 06 28 95 24 90 – [plosseroy@apvf.asso.fr](mailto:plosseroy@apvf.asso.fr)

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

